



Assemblée Régionale des Radios Associatives  
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Bonjour à tous !

Quelques informations de l'ARRA  
et des travaux en cours...

A bientôt !

### Services Civiques

L'ARRA dépose un dossier auprès de la DRJSCS pour reprendre à son compte et généraliser à l'échelle régionale l'agrément de la FRANC-LR concernant l'accueil de jeunes en service civique dans nos radios.

Le fait que l'agrément soit obtenu au niveau fédéral permet d'en faire bénéficier toutes les radios adhérentes, sans qu'elles aient à demander elles-mêmes un agrément, et ainsi de faciliter les démarches d'accueil des volontaires. Cela n'impacte en rien les radios ayant elles-mêmes un agrément direct.

Un quota de 60 services civiques sera mis à disposition de l'ARRA dans un premier temps. **Pour déposer le dossier nous devons fournir la liste des radios qui s'inscriront dans ce dispositif.**

Merci de faire parvenir votre réponse dès réception à Michaël Cherpe à l'adresse mail suivante : [contact@radios-arra.fr](mailto:contact@radios-arra.fr)



**SERVICE  
CIVIQUE**

Une mission pour chacun  
au service de tous

### Convention avec la Région Occitanie

A ce jour les services de la Région sont en attente des arbitrages politiques.

En parallèle, nous continuons à travailler avec eux pour poser le cadre du dispositif pour la commission plénière de février ou de mars 2017.

## Lettre d'informations régionale

N°2 – Décembre 2016

### A noter !

**Prochaine assemblée fédérale :  
le 4 mars 2017**

Merci de réserver la date dans vos agendas.

### FSER

Toutes les radios devraient recevoir début décembre la notification et le versement de la subvention d'exploitation.

Si ce n'est pas le cas, merci d'avertir Eliane, représentante à la commission FSER : [presidence@radios-arra.fr](mailto:presidence@radios-arra.fr)



### Hommage

Samedi 3 décembre, un communiqué a annoncé le décès de Rémi Pflimlin. Après son mandat à la tête de France Télévisions, M. Pflimlin avait été nommé en octobre 2016 comme Président de la commission du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique locale (FSER). Le groupe de pilotage tient à saluer la mémoire et à rendre hommage à ce grand serviteur de l'audiovisuel et du service public.

### Réunions territoriales

Dans chaque unité territoriale, il est proposé l'organisation d'une journée de réflexion autour du FSER : conseils pratiques, mais aussi échanges autour des évolutions possibles du FSER, afin de contribuer collectivement à une position fédérale.

- Aveyron - Tarn - Lozère : la réunion a eu lieu le 29 novembre à Albi
- Hérault : 12 décembre à 14h30 au local fédéral
- Gard : 14 ou 15 décembre (en cours de positionnement)
- Les autres UT sont invitées à fixer leur date.



Assemblée Régionale des Radios Associatives  
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

# Lettre d'informations régionale

N°2 – Décembre 2016

## Consultation du CSA au sujet des quotas de musique francophone

Le CSA vient de lancer une consultation publique concernant les modalités de mise en place de nouveaux quotas francophones. En effet, selon le souhait du législateur, cette disposition évolue. Alors qu'auparavant, 3 modes de calcul étaient possibles\*, la nouvelle législation met en place 3 nouveaux dispositifs :

- La mise en place d'un régime dérogatoire pour les radios de découverte musicale, avec un abaissement des quotas à 15%,
- La création d'un mécanisme de bonus en vue de promouvoir la diversité de la programmation musicale,
- L'instauration d'un malus afin d'éviter les rotations trop importantes de titres francophones.

Il est important pour nos radios de répondre à cette consultation afin de mettre en avant leurs efforts en matière de diversité mais aussi de pointer du doigt certaines failles du système comme la non reconnaissance par Yacast (prestataire de service du CSA pour la pige et l'examen de ces quotas) de nombreux artistes indépendants ou d'artistes ou groupes chantant en langues régionales.

**Les contributions doivent être adressées au plus tard le 20 décembre 2016.**

Lien :  
<http://www.csa.fr/Radio/Consultation-publique-sur-les-modalites-des-engagements-des-radios-en-contrepartie-de-la-diminution-de-la-proportion-minimale-de-titres-francophones-souscrits-dans-leur-convention/Consultation-publique-en-application-de-l'article-2>

\* : pour rappel 40% de chanson d'expression française dont la moitié provenant de nouveaux talents et/ou de nouvelles productions OU 35% de titres francophones dont 25% du total proviennent de nouveaux talents OU 60% de titres francophones avec un pourcentage de nouvelles productions pouvant aller jusqu'à 10% du total.

**L'ARRA envisage une contribution de synthèse : n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions ou de vos contributions faites au CSA à : [frequences@radios-arra.fr](mailto:frequences@radios-arra.fr)**

**Du côté du site internet  
de l'ARRA :  
[radios-arra.fr](http://radios-arra.fr)**

### **QUESTIONNAIRE SUR LES RADIOS DE L'ARRA ET INFORMATIONS SUR LES RADIOS POUR LE SITE INTERNET**

Si vous ne l'avez pas encore fait et pour que le profil de votre radio soit à jour : [remplissez le questionnaire - https://goo.gl/forms/QXNcLx7q8ie4nmlx2](https://goo.gl/forms/QXNcLx7q8ie4nmlx2)

Cela nous permet d'avoir des arguments de poids en terme d'emplois, de bénévoles, situations géographique....

### **ENTRE RADIOS...**

Pour proposer des éléments pour la rubrique « entre radios » du site internet

### **OFFRE D'EMPLOIS**

Pour proposer une offre d'emplois :  
répondez au questionnaire -  
<https://goo.gl/forms/tkN60vi2dVxDZhcV1>

### **CV'TEQUE**

Transmettre un CV :  
[communication@radios-arra.fr](mailto:communication@radios-arra.fr)

### **ECHANGE D'EMISSIONS**

Pour proposer un échange d'émission :  
répondez au questionnaire -  
<https://goo.gl/forms/z8hm6fWMRTEpd6RP2>

## **Groupe de travail - Ressources Humaines**

Le groupe de travail sur les ressources humaines annoncé lors de la dernière assemblée fédérale s'est constitué et a engagé ces travaux.

Deux objectifs ont été définis avec une montée en puissance progressive :

- Se mettre en situation de pouvoir conseiller, accompagner les radios de notre fédération pour tout ce qui concerne les questions liées aux ressources humaines.
- Mettre en place une sorte d'observatoire des ressources humaines dans les radios de notre région afin d'avoir une meilleure vision globale sur la question de l'emploi.

Une enquête est également envisagée dans les prochains mois.

6 thèmes de travail ont été listés pour les premiers travaux du groupe de travail :

- Les statuts : contrats de travail, CDD, CDI, emplois aidés...
- La place du salarié dans le fonctionnement des radios et ses relations avec les autres membres de la radios (administrateurs, bénévoles...)
- Les postes de travail : définition, fiches de postes, évolution...
- L'organisation du travail : horaires, équipe, poste de travail...
- La formation : initiale, continue...
- La question sociale : santé, mutuelle, retraite, avantages sociaux, situations particulières...

Si vous voulez participer aux travaux de ce groupe, contactez Marie-Hélène Dupy : [rh@radios-arra.fr](mailto:rh@radios-arra.fr)

## **Retour sur l'inauguration du local fédéral à Montpellier**

Le 22 novembre 2016, les locaux de l'ARRA à Montpellier ont été inaugurés par Sonia Kerangueven, adjointe à la culture de la ville de Montpellier et conseillère déléguée à Montpellier Méditerranée Métropole, qui représentait Philippe Saurel.

Une émission de 2h a été organisée à cette occasion pour évoquer les radios associatives, leurs diversités, leurs missions... De nombreux représentants de radios étaient également présents pour parler de leurs actions (Merci beaucoup de vous être rendus disponibles !) ainsi que Hussein Bourgi, conseiller régional qui représentait la Région.

Réécoutez l'émission :

<http://radios-arra.fr/inauguration-des-locaux-federaux-de-larra-a-montpellier-et-emission-speciale/>

